



*Bureau des radiocommunications*

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Corrigendum 1 à la  
Circulaire administrative  
CAR/239

Le 30 mars 2007

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT**

**Objet: Commission d'études 7 des radiocommunications**

- **Proposition d'adoption de 2 projets de nouvelle Recommandation, et leur approbation simultanée par correspondance, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-4 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)**

Nous vous signalons que la période d'examen durera 3 mois et se terminera le 22 juin 2007 et non pas le 22 mai 2007 comme cela a été indiqué.

Valery Timofeev  
Directeur du Bureau des radiocommunications

**Distribution:**

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications